

### LES VENDREDIS DU



**NOM** : .....

**PRÉNOM** : .....

Né(e) le : ..... / ..... / .....

Sexe :  F  M

### RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Date du dernier **DT Polio** (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) :  
..... (OBLIGATOIRE)

Nom du médecin traitant :  
.....

Tél : ...../...../...../...../.....

Adresse : .....  
.....

### PERSONNES AUTORISÉES À ÊTRE CONTACTÉ EN CAS D'URGENCE (2 PERSONNES MINIMUM - RUBRIQUE OBLIGATOIRE)

Nom et prénom	Qualité	Téléphone

### ALLERGIES – RÉGIMES ALIMENTAIRES – TRAITEMENTS MÉDICAUX

Si vous présentez une allergie alimentaire/asthme ou autre, un **Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)** doit être signé.

	Précisez	Pièces à fournir
Allergie(s) alimentaire(s)	<input type="checkbox"/> oui	PAI
Prenez-vous un traitement sur le temps sportif ?	<input type="checkbox"/> oui	PAI ou autorisation de prise de traitement
Allergie(s) médicamenteuse(s)	<input type="checkbox"/> oui	Certificat médical

En cas d'asthme, consultez votre médecin traitant qui estimera la nécessité ou non de mettre en place un PAI ou une autorisation de prise de traitement sur le temps extrascolaire.



**LES VENDREDIS DU**

**SPORT**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE ACCUEIL (FACULTATIF)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**DROIT À L'IMAGE**

1) Dans le cadre des mercredis du sport, le service Communication et le service « Action sportive » peuvent être amenés à prendre des photographies ou des vidéos de groupes afin de communiquer auprès du grand public sur les animations proposées par la commune. Ces prises de vue et/ou de voix sont prises de façon à ce qu'aucune personne en particulier n'en soit le sujet principal. Elles sont conservées pendant 5 ans puis sont détruites. Un échantillon peut toutefois être conservé à des fins historiques par les archives municipales.

Je suis d'accord pour que les prises de vue soient publiées à des fins d'illustration des animations de la commune auprès du grand public (site internet, page facebook de la commune de Sandillon, magazine municipal, supports de communication tels que plaquettes ou dépliants).

Je refuse d'être pris(e) en photo ou en vidéo à des fins d'illustration des animations de la commune auprès du grand public.

La commune de Sandillon exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette prise de vue qui demeurera sa propriété exclusive. Elle s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Elle s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur. Les prises de vue ne pourront donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Fait à Sandillon  
Le .....

Signature manuscrite